
Préavis 06-2025 relatif à une demande de crédit complémentaire sur le BU2026

Dates proposées pour les séances de la commission Gestion/Finances :

**Mercredi 5 novembre 2025 à 20h00 (séance préliminaire et d'explication) et
Mercredi 26 novembre 2025 à 20h00**

Collège Le Montant à Genolier – Salle 423

*Membres du CODIR responsables : M. Paul MENARD (Dicastère Finances-Ecole)
M. Pierre HOFMANN (Dicastère Finances-Accueil de jour)*

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

À la suite d'une année 2025 compliquée tant sur le plan organisationnel que financier, le CODIR après analyse détaillée de l'ensemble des postes relatifs au budget de fonctionnement, sollicite une demande crédit complémentaire sur quatre postes en particulier :

- Le poste salaire (*comptes 3000 tant au niveau de l'Ecole que de l'ADJ*) et ce en lien avec le paiement des heures supplémentaires cumulées entre les années 2024 et 2025 tant au niveau de l'Ecole que de l'ADJ ;
- Les postes liés à l'IT (*de nouveaux outils de gestion ont été mis en place dans le courant 2025, ceux-ci n'avaient pas été budgétés*) ;
- Etudes diverses : une mise à jour de l'étude Microgis de 2021 a dû être réalisée fin 2025 pour nous permettre d'anticiper notre vision à court et moyen terme et ce avant la fin de cette législature ;
- Dépassement pour du matériel scolaire et diverses manifestations.

Budget 2025 – postes nécessitant un crédit complémentaire

Païement des heures supplémentaires 2024 et 2025

Durant les années 2024 et 2025, certains collaborateurs de l'Ecole et de l'ADJ ont dû suppléer à une absence prolongée de plusieurs membres de la direction et faire face également à une sous-dotation systémique de certaines fonctions. Afin d'assurer tout simplement les tâches courantes, de nombreuses heures ont dû être réalisées. Cela concernait notamment :

- Le service finances : 575,34 heures pour un montant de CHF 33'700.23.
- Le service RH : 110.5 heures pour un montant de CHF 4'857.61.
- L'administration générale et les transports : 263,91 heures pour un montant de CHF 11'126,44 pour l'administration générale et 244.82 heures pour un montant de CHF 9'976.- pour la partie Péditrain/EtatCom

Soit un montant total de **CHF 59'660.28**. Il est utile de préciser qu'au niveau du BU2025 nous serons légèrement en-dessous de ce qui avait été budgété au niveau Ecoles et ADJ (d'environ CHF 8'000.-).

En raison des différents taux d'activité des personnes concernées et du cumul d'heures, une partie de ces heures devra être payée, car celles-ci ne pourront pas être reprises en congé dans le cadre du fonctionnement courant, sans provoquer à nouveau une autre paralysie du système.

Raison pour laquelle les montants suivants sont nécessaires pour régulariser la situation au 31.12.2025. Précisons que des mesures internes ont été prises depuis septembre 2025 afin de limiter le nombre d'heures supplémentaires. Depuis cette date, une directive interne limite le nombre d'heures supplémentaires sans

justification à un maximum de + 15 heures. Au -delà, la demande doit être validée systématiquement par le supérieur direct et le Secrétaire général.

Logiciel IT et matériel complémentaire

L'acquisition du logiciel WeDo et de PC portables complémentaires non prévus pour un montant de :

- CHF 2'581.- pour le logiciel WeDo ;
- CHF 6'400.- pour les PC portables

Soit un montant total de **CHF 8'981.-**.

Le logiciel WeDo permet de gérer la séance interservices de manière plus fluide et interactive. Le suivi des tâches et des projets s'en trouve facilité et l'information peut être remontée par voie de PV systématiquement pour information au niveau du CODIR.

Concernant les PC portables complémentaires, il s'agissait d'un poste mis au BU2025, mais sous-évalué lors de l'élaboration du BU 2024.

Etude Microgis

Afin de nous permettre d'avoir une mise à jour rapide de la première étude de 2021 (*notamment au niveau statistique*), nous avons dû accélérer le processus de mise à jour afin de pouvoir obtenir une nouvelle étude pour la fin 2025. Cette mise à jour vise à infirmer ou confirmer les scénarii déjà élaborés pour nous permettre d'anticiper à la hausse ou à la baisse les futurs investissements pour la période 2025-2040 (*avec pour corollaire la planification en termes d'investissements pour la législature 2026-2031*).

Il s'agit ici de confirmer également les tendances vis-à-vis du Bix2, mais aussi l'évolution concernant le bas du District au niveau ADJ.

Le complément pour l'étude de Microgis 2021 se monte à **CHF 10'518.10**.

Dépassement pour du matériel scolaire et diverses manifestations

Un montant global de **CHF 18'236.-** pour un dépassement sur l'entretien des salles de gymnastique et du matériel de gymnastique, pour les frais divers liés aux soirées de parents d'élèves et frais de manifestation de la Direction ainsi que pour les frais de transports liés aux sorties culturelles. Les coûts en lien avec le matériel de gymnastique sont liés à des questions sécuritaires (matériel défectueux à changer impérativement). Pour la partie des frais des sorties culturelles, un décalage entre les montants facturés et ceux engagés a provoqué une mauvaise estimation des dépenses. Par ailleurs des sorties « gratuites » ont été validées mais sans que les enseignants ne tiennent compte des frais de transports et d'accompagnement.

Un meilleur monitoring pourra être fait grâce à ABACUS lors des prochains exercices.

- Matériel de Gym : CHF 9'046.-
- Sorties culturelles (frais de transports) : CHF 8'060.-
- Frais de manifestations et réceptions (soirées de parents d'élèves et autres manifestations de la Direction) : CHF 1'130.-

Montant total des dépassements

	Libellé	Montant (CHF)
1	Paiement des heures supplémentaires 2024 et 2025	59'660.28
2	Logiciel IT et matériel complémentaire	8'981.-
3	Etude Microgis	10'518.10
4	Dépassement matériel scolaire et diverses manifestations.	18'236.-
Total		97'395.38

Conclusions

Dans un esprit de transparence et de nouvelle dynamique positive entre le CODIR et le CI, nous sollicitons un dépassement budgétaire. Les mesures mises en place en 2025 et celles à venir (ABACUS MCH2) devraient nous permettre d'affiner nos prévisions budgétaires à l'avenir, même si l'exercice 2026 sera encore délicat à ce sujet. L'élaboration du BU2027 devrait nous permettre d'être beaucoup plus réaliste au niveau de la prévision budgétaire.

Enfin, ce préavis n'aborde pas le déficit probable de l'ADJ pour 2025, car le taux de fréquentation n'est pas encore définitivement connu (*nombre d'heures pour 2025*), ni l'impact de l'augmentation du prix de la prestation pour la partie NUGA et UAPE. Nous estimons toutefois que le déficit se situera dans une fourchette comprise entre CHF 370'000.- et CHF 450'000.-.

Fondée sur ce qui précède, le Comité directeur de l'AISGE propose au Conseil Intercommunal de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

Vu **Préavis 06-2025** relatif à une demande de crédit complémentaire sur le BU2025
Où le rapport de la commission de Gestion/Finances
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

- I. **D'approuver un crédit complémentaire** au BU2025 d'un montant de **CHF 97'400.-**

Ainsi délibéré par le CoDir AISGE dans sa séance du 29 octobre 2025 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

Au nom du CoDir :
La Présidente : Evelyne FALLET
Le Secrétaire général : Cédric PETERMANN

